







ATL - Rapport d'activité 2018-2019

Commentaires libres

du/de la coordinateur/trice ou de la CCA par rapport à la réalisation ou non des actions prévues, de leur participation à l'amélioration qualitative ou quantitative de l'accueil et de leur participation à la réalisation du programme CLE

COORDINATRICE ATL : En vue d'améliorer la qualité de l'accueil et de répondre aux demandes de l'ONE concernant l'agrément du prochain programme CLE, la formation des accueillant(e)s et l'aménagement du projet d'accueil ont été (et resteront) des actions prioritaires.

N°	Actions	L'activité prévue a-t-elle été organisée ?	Expliquez brièvement pourquoi. Quels ont été les facilitateurs ? Quelles ont été les difficultés rencontrées ?	Autres indicateurs : partenaires engagés dans la réalisation de l'action, moyens dégagés, ... (facultatif)
1	Etat des lieux et analyse des besoins		L'enquête Konecto a permis de recueillir l'avis de 103 familles fréquentant les établissements scolaires communaux. Le rassemblement des élèves de P6 lors de l'épreuve du CEB a permis de diffuser une enquête auprès de 45 enfants. Par manque de temps, les enfants plus jeunes et les familles fréquentant les plaines de vacances n'ont pas pu être interrogés. L'état des lieux n'est pas terminé.	La participation de membres de la CCA pour la construction et la relecture des questionnaires (Marielle Lambotte, Caroline Dumont et Julie Patiny) - l'application Konecto - les directions d'école pour la diffusion aux élèves de P6 - Facebook (AES_ohhey) pour la diffusion à plus large échelle
2	Aménagement du ROI de l'Accueil extrascolaire Communal		Par manque d'un responsable de projet clairement défini (la convention ONE-Commune ne permet pas au CATL de prendre ce rôle sur le mi-temps travail subventionné), et d'un manque de temps, le projet n'est pas abouti.	Convention COALA-Commune
3	Diffusion du projet d'accueil de l'Accueil extrascolaire Communal		Par manque d'un responsable de projet clairement défini (la convention ONE-Commune ne permet pas au CATL de prendre ce rôle sur le mi-temps travail subventionné), le projet d'accueil n'a pu être diffusé en l'état.	Convention COALA-Commune
4	Organiser la formation des accueillantes		Les accueillantes ont pu se répartir des modules organisés sur 11 journées de formation de base. Pour assurer le suivi sur le terrain, il n'a pas toujours été possible d'envoyer un grand nombre d'accueillantes simultanément à ces formations (organisation de tournantes en fonction des besoins du terrain).	Partenariat avec la commune d'Havelange - formation de base Coala
5	Organisation d'une plateforme provinciale des CATL		Après 10 ans de "tournantes" entre les 37 communes inscrites dans le décret ATL, la commune d'Ohéy n'avait pas encore participé. La plateforme des CATL a été organisée le 24/01/2019	Moyens financiers pour la location de la salle "Foyer rural" d'Ohéy et les frais de restauration sont pris en charge par la subvention de coordination de l'ONE
6	Améliorer la visibilité de la CCA par l'organisation de rencontres citoyennes		La Fondation Rurale de Wallonie (FRW) a réalisé une capsule vidéo présentant les objectifs et fonctionnement de la CCA. Cette vidéo a été diffusée lors des "rencontres citoyennes" et sur les réseaux sociaux : https://vimeo.com/316792444/d0b4d2a9f0	